Tir au pistolet et cache-oeil

Lepigeon / il y a trois années

## Tir au pistolet et cache-oeil

Je suis toujours en apprentissage de mon Steyr LP10e compact. Très bon pistolet, rien à pistolier, mais le tireur... J'ai principalement été actif en match anglais (60BC), et l'arme de poing, c'est encore loin d'être mon fort, même si je m'améliore tout doucement...

Un de mes problèmes est que je suis droitier mais mon oeil dominant est le gauche. À la carabine, au dioptre comme à la lunette, je vise néanmoins avec l'oeil droit et je voudrais dès lors rester avec l'oeil droit au pistolet. Mais mon oeil gauche cherche à prendre le dessus malgré le cache-oeil noir monté sur des montures knobloch, et que j'utilise en carabine. D'où mes questions. Quelles sont les règles ISSF en matières de cache-oeil au pistolet? En particulier, quelles sont les limites de dimensions? Le pistolet que j'ai racheté venait avec un autre monture et un iris pour la monture, comme le modèle ici: [gehmann.com] Est-ce permis au pistolet 10m? Quand je regarde les vidéos de finales 10m ISSF, je ne le vois pas.

Christian09 / il y a trois années

Re: Tir au pistolet et cache-oeil

Oui,tout à fait permis, par contre , le cache œil doit avoir une certaine dimension, mais je ne les connais plus.

Lepigeon / il y a trois années

Re: Tir au pistolet et cache-oeil

Merci. Je testerai l'iris dans ce cas.

maurice pie / il y a trois années

Re: Tir au pistolet et cache-oeil

bonjour,

petite information:

Cache-œil: Les athlètes Carabine, Pistolet et Plateau, peuvent utiliser un cache-œil frontal (largeur maximum 30mm).

Seuls les athlètes Plateau sont autorisés à porter des caches latéraux (hauteur maximum 60mm). Les athlètes Carabine et Pistolet ne sont plus autorisés à porter des caches latéraux.

Lepigeon / il y a trois années

Re: Tir au pistolet et cache-oeil

D'accord, merci pour la précision.